

A partir du 15 mars



Pour vos abattages de PORCS

Découpes de
VEAU - BŒUF - AGNEAU

Possibilité :
fabrication de saucisses, pâtés et steacks hachés

Un professionnel à votre service

Lionel HAREL

La Petite Vallée
53800 Bouchamps-les-Craon

Tél : 09 67 10 36 64

ou : 06 79 06 91 41

Coupon d'abonnement au Petit Boucanais

Nom :

Prénom :

Adresse :

Souhaite s'abonner à compter du :

Tarif : il sera établi en fonction du nombre de réponses reçues.

Découper ou recopier ce coupon et le déposer avant le 31 mars dans la boîte aux lettres de la mairie.



Le Petit Boucanais

N°130 Mars 2015

Le prochain numéro sera préparé mardi 7 avril 20 h.30 à la salle du foot.
En raison du nombre de feuillets de plus en plus important et en raison des coûts du tirage et du portage, le Petit Boucanais sera dorénavant distribué uniquement sur abonnement à partir du 1^{er} avril.

Objets trouvés

2 bonnets d'enfant laissés à la salle
des fêtes (arbre de Noël ou location)

Élections départementales :

Permanence à la maison des associations
Philippe Henry et Odile GOHIER
samedi 14 mars à 10 heures

Isabelle BRÉHIN et
Gonzague MEUNIER
mardi 10 mars à 20 h.

Erratum téléphone

rectifications annuaire

Tous les numéros sont sous la rubrique
mairie.

Voici la répartition par bâtiment

Mairie : 02-43-06-43-13

Salle des fêtes : 02-43-06-84-25

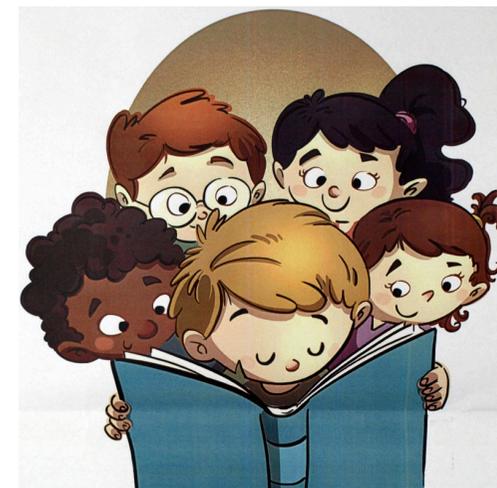
Ecole : 02-43-06-46-96

Salle du football : 02 43 06 14 19

Infos

Mairie : Fermeture le 9 mars 2015

Réunion de conseil municipal :
jeudi 26 mars à 20 h 30



LECTURE

HEURE DU CONTE

MERCREDI 1^{ER} AVRIL À 16H30

Bibliothèque de Bouchamps les Craon

ASSOCIATIONS

Club de l'amitié

Mercredi 1^{er} avril : rencontre des clubs voisins de Bouchamps

Jeudi 9 avril : Loto du club

Vendredi 24 avril Concours de belote individuel à Craon

Le 21 mars

Troc Vert

à la Maison des associations

Ouvert à tous
On peut venir les mains vides

à partir de 14 h.

Troc de plantes, graines et tout ce qui va au jardin

EXPO-animation de Vannerie

à 15 h.

animation-débat sur le thème 'Produire ses graines'

Un petit guide vous sera distribué.

VANNERIE



Activité studieuse chaque mardi.

LM Petits Pas

L'opération continue, merci de déposer vos papiers et vos revues en évitant plastiques et cartons.

Le dépôt se fait dans une caisse en bois près de l'atelier municipal (route de la Boissière).

Atelier informatique

le lundi de 18 à 20 h.

Prochaines dates :

9 mars et 16 mars

Contact : 09 54 88 45 56 ou par mail lebastertre@gmail.com

Retrouvez le Petit Boucanais et d'autres infos, sur le site internet bouchamps.free.fr

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE DU CÔTÉ...

PORTES OUVERTES

ÉCOLE de BOUCHAMPS LES CRAON

VENDREDI 27 MARS 2015

L'équipe enseignante vous accueille pour vous présenter les locaux, le fonctionnement de l'école...

Ce sera aussi le moment d'inscrire vos enfants pour la rentrée prochaine que ce soit pour septembre 2015 ou janvier 2016.

N'hésitez pas à faire passer l'information autour de vous.

Si vos enfants sont nés en 2012, 2013 ou si vous arrivez sur la commune... nous vous attendons avec impatience !

Plus d'infos : 02 43 06 46 96

de 16h30 à 18h00

Dimanche 1^{er} mars nous étions tous rassemblés au stade pour faire une photo avec nos sponsors (Amandine Delanoë peinture décoration et le bar cafétéria Le Mail) qui nous ont aidés à avoir des joggings aux couleurs du club. Beaucoup sont ensuite restés pour assister à la belle victoire de la A, 3 à 1 face à Renazé (la A 1^{ère} de son groupe).



Félicitations à Raphaël Bellanger et Antoine Guillet qui sont devenus arbitres officiels. Bon courage pour la suite.

Le club organise une sortie foot le vendredi 03 avril pour voir le match Laval contre Sochaux (match à 20h). Le prix sera fonction du nombre de participants. Toute personne intéressée doit s'inscrire dès que possible (les feuilles d'inscription sont sur les portes des vestiaires).

Prochains matchs à Bouchamps (beaucoup de matchs à l'extérieur en mars):

La A le 12 avril contre Simplé

La B le 12 avril contre Coudray (normalement à St Quentin)

U13 à La Selle le 21 mars contre Cossé et le 04 avril contre Craon

U11 le 21 mars contre Renazé

U09 le 7 mars et le 28 mars

A très bientôt sur les terrains.

Petites annonces

Le **SECOURS POPULAIRE** recherche des familles **bénévoles** pour accueillir des enfants des YVELINES pendant les vacances d'été, afin de les sortir de leur cadre quotidien, de leur faire vivre de bons moments, et de leur permettre d'engranger des souvenirs.

Ces séjours ont lieu du 17 Juillet au 31 Juillet 2015 et du 31 Juillet au 14 Août 2015.

Pour tous renseignements :

tel 02/43/56/41/89

contact@spf53.org

Adresse : 9/11 Rue Achille Bienvenu
53000 LAVAL

A VENDRE

Fourgon Citroën JUMPER rallongé
attelage remorque et galerie
année 2003 161 000 km

Tel : 02 43 06 74 07

Gâteau "léger" aux amandes

250 g. de farine

20 cl de crème liquide

4 œufs

250 g de sucre

150 g de beurre

1 paquet de levure chimique

1 paquet de sucre vanillé

2 cuillères à soupe d'alcool ou rhum

125 g de poudre d'amandes ou de noisettes

CINÉMA VOX

Discount	vendredi 6, samedi 7 mars 20 h.30, dimanche 8 mars 15 h.
Timbuktu	jeudi 5 mars 20 h. 30 dimanche 8 mars 17 h.
Imitation Game VO	jeudi 12 mars 20 h.
Américain Sniper	vendredi 13 mars 20 h.30, dimanche 15 mars 17 h.
Papa ou Maman	samedi 14 mars 20 h.30, dimanche 15 mars 15 h
Un village presque parfait	vendredi 20 mars 20h. dimanche 22 mars 17 h.
Tel Père, Tel Fils	samedi 21 mars 20 h.30
Souvenir de Marnie	dimanche 22 mars 15 h.

A VENDRE

Aspirateur, lecteur mp3

le tout état neuf

Tel 06 03 19 89 29

Mélanger les œufs et le sucre, ajouter le beurre fondu, la farine et la levure puis mélanger ensuite la crème liquide, l'alcool. Ajouter ensuite la poudre d'amandes.

Cuisson à 180° C (th 6) 45 mn

Assemblée générale de l'association des Amis du Patrimoine

Lundi 16 février s'est tenue l'assemblée générale de l'association des Amis du Patrimoine de Bouchamps, devant une assistance nombreuse et intéressée.

Nous comptons parmi nous la présence d'autres associations du Patrimoine: Arnaud Faguer, référent départemental de l'association Urgence Patrimoine de la Mayenne, les Amis du Patrimoine d'Erve et Orthe ainsi que le maire de Virvacé.

Au cours de la soirée, le secrétaire, Joël Menuet a présenté le **rapport moral** ainsi que les activités réalisées en 2014. Le trésorier Claude Hamard a donné le **rapport financier** et le Président Gabriel Bellanger, accompagné d'Arnaud Faguer, ont commenté un diaporama sur les travaux de l'étude préalable de Mme de Freitas.

Mme Evelyne Ernoul, historienne du Craonnais, a présenté à son tour un diaporama sur le patrimoine des églises de la paroisse, basé sur l'évolution des couleurs découvertes sur les murs des églises au fil des siècles.

Suite à cette assemblée générale plusieurs associations (Châtelais, Noyant la Gravoyère) ont contacté le président pour se rencontrer ou travailler ensemble.

Le dimanche 7 juin est prévue une visite historique de Craon, commentée par Mme Ernoul. Cette visite est ouverte à tous les habitants de la commune, des informations complémentaires vous seront fournies ultérieurement.

L'Association des Amis du Patrimoine remercie le maire ainsi que le conseil municipal pour leur soutien et leur partenariat dans les projets de conservation du patrimoine du village.

Vous pouvez toujours adhérer à l'Association pour un montant de 10€ ou devenir membre bienfaiteur pour un montant de 20€.



Un verre de l'amitié a clos cette assemblée.

Pour tout renseignement, contacter Gabriel Bellanger au 02 43 06 43 19 ou Claude Hamard au 02 43 06 47 54

En Mars 2015, élevez vos conseillers départementaux !

Conseillers départementaux. Oui ! A compter cette année, les conseillers généraux deviennent les conseillers départementaux.

Si le nom évolue, la fonction reste inchangée. De même, le conseil général devient le conseil départemental et les élections cantonales deviennent les élections départementales.

Les dates

Les élections auront lieu les dimanches 22 et 29 mars 2015.

Vous ne pouvez pas vous rendre au bureau de vote à la date du scrutin ? Pensez à la procuration de vote.

Nouveauté 2015 !

Le conseil départemental sera renouvelé intégralement. Auparavant, il se renouvelait par moitié tous les 3 ans. La durée du mandat reste de 6 ans.

Les électeurs

Pour pouvoir voter, il faut :

- Etre de nationalité française.
- Avoir 18 ans révolus.
- Jouir de ses droits civils et politiques.
- Etre inscrit sur la liste électorale.

Les candidats

Pour être éligible, il faut être électeur et de nationalité française. De plus, le candidat doit être domicilié dans le département ou y être inscrit au rôle d'une des contributions directes (taxe d'habitation, taxe foncière...).

Nouveauté 2015 !

Vous devrez élire un binôme de candidats.... Les candidats se présenteront en un duo composé obligatoirement d'un homme et d'une femme.

Chaque candidat aura un remplaçant de même sexe.

Le scrutin

Les élections départementales sont organisées autour d'un scrutin binominal bloqué à deux tours.

- 1 bulletin = 1 vote pour le binôme.
- Un binôme sera élu dès le premier tour :
- S'il obtient plus de 50% des voix = **MAJORITE ABSOLUE.**
- Et si au moins ¼ des personnes inscrites sur la liste électorale a voté pour lui.
- Si aucun binôme ne remplit ces conditions, un second tour sera organisé. Les binômes ayant obtenu un nombre de suffrages égal au moins à 12,5% du nombre des électeurs inscrits.
- En cas de second tour, ce sera le binôme qui recueillera le plus de voix qui sera élu et ce, quel que soit le nombre de votants = **MAJORITE RELATIVE.**
 - En cas d'égalité de voix, l'élection est acquise au binôme qui comporte le candidat le plus âgé.
- Le panachage est interdit. En outre, il est impossible de voter pour un candidat du binôme et non pour l'autre...

Les cantons

Les électeurs voteront pour les candidats de leur canton. Un binôme sera donc élu dans chaque canton.

Le département de la Mayenne est découpé en 17 cantons. Les conseillers départementaux seront donc au nombre de 34.

Le saviez-vous ?

Actuellement, le département exerce des compétences en matières sociale (aide sociale à l'enfance, protection maternelle et infantile, RSA, aide aux personnes handicapées...) d'aide aux collectivités, de développement durable, d'entretien des routes départementales, d'éducation (collèges, transports scolaires...), de culture, d'aides économiques aux entreprises, de secours et de sécurité.... Compétences qui pourraient évoluer en raison d'une réforme en cours, actuellement discutée au Parlement.

RESTAURANT LE BOUCANÉ

Tous les 3^{ème} jeudi de chaque mois
Tête de veau sauce gribiche
et sa garniture

Réservation
conseillée

sur place ou à emporter : 14,60 €

À compter du 13 mars

9,10 €

hamburger maison
frites maison
+ 1 canette coca ou orangina

vendredi soir
samedi soir
dimanche soir

À emporter :

Commande au
02 43 09 71 74

30 minutes à l'avance

Vendredi 20 et samedi 21 mars

Soirée "Poularde au foin"

(sur place ou à emporter)

22,50 €
(hors boisson)

Réservation au
02 43 09 71 74
avant le 18 mars

Menu :

Poularde au foin
et pommes de terre grenailles
Millefeuille maison
Café

RESTAURANT LE BOUCANÉ

Tous les 3^{ème} jeudi de chaque mois
Tête de veau sauce gribiche
et sa garniture

Réservation
conseillée

sur place ou à emporter : 14,60 €

À compter du 13 mars

9,10 €

hamburger maison
frites maison
+ 1 canette coca ou orangina

vendredi soir
samedi soir
dimanche soir

À emporter :

Commande au
02 43 09 71 74

30 minutes à l'avance

Vendredi 20 et samedi 21 mars

Soirée "Poularde au foin"

(sur place ou à emporter)

22,50 €
(hors boisson)

Réservation au
02 43 09 71 74
avant le 18 mars

Menu :

Poularde au foin
et pommes de terre grenailles
Millefeuille maison
Café